

Publié le 7 mai 2021

Les fondateurs des «communautés nouvelles» : des pervers narcissiques ?

Réflexions personnelles sur le livre de Céline Hoyeau : *La trahison des pères*¹

Journaliste au service religion de La Croix, chargée de suivre le dossier des abus spirituels et sexuels, Céline Hoyeau pose dans son livre La trahison des pères la question suivante : pourquoi un grand nombre de ces fondateurs sont-ils suspects d'être devenus des abuseurs spirituels et sexuels ? La réponse qu'elle y apporte mérite un examen critique, auquel se livre Aline Lizotte.

Lorsque nous ouvrons le livre de Céline Hoyeau, nous nous trouvons devant un premier chapitre, que l'on pourrait appeler «La déchirure des illusions». L'auteur nous raconte ce que plusieurs jeunes, qui ont vécu la période postconciliaire (1962-1965) en se laissant séduire par l'apparition des «Communautés nouvelles», ont éprouvé. Sauf pour l'Emmanuel, l'auteur passe en revue ce qu'elle appelle «La chute des Étoiles», la désillusion qu'a entraînée le dévoilement public des «fondateurs» accusés ou simplement soupçonnés d'abus d'autorité et d'abus sexuels.

Certains faits sont irrévocables, comme les actes du Père Marcial Maciel Degollado, fondateur de la Légion du Christ ; d'autres sont largement publics sans aucun jugement civil ou canonique, comme ceux des Pères Thomas, animateur à l'Eau vive, et Marie-Dominique Philippe, fondateur de la Communauté Saint-Jean ; d'autres ont fait l'objet d'une enquête professionnelle, comme ceux concernant Jean Vanier, ou d'une enquête aux résultats non publiés, comme ceux du Père Finet, fondateur des Foyers de Charité, ou *intra-muros*, ceux du Père André-Marie Van Der Borgh ; d'autres sont en «attente» d'une confirmation ou d'une infirmation, comme ceux du Père Pierre-Marie Delfieux, fondateur des Fraternités monastiques de Jérusalem ; d'autres ont été sanctionnés par une condamnation canonique et une perte de l'état clérical, comme ceux du Père Thierry de Roucy, fondateur de Point-Cœur.

Cette énumération, écrite dans un style journalistique très professionnel, fait défiler devant nos yeux non seulement une réalité douloureuse, une certaine trahison – comme le dit l'auteur – de la confiance de tous ceux qui avaient vingt ans dans les années 1970, mais encore un balayage de tous ces mouvements qui semblaient capter l'attention et que l'on appelait «le renouveau charismatique», «le printemps de l'Église».

Cette énumération fait défiler devant nos yeux non seulement une réalité douloureuse et une certaine trahison.

¹ - Céline HOYEAU, *La trahison des pères. Emprise et abus des fondateurs des communautés nouvelles*, Bayard, mars 2021, 354 p.

De l'abus spirituel à l'abus sexuel

Céline Hoyeau décrit longuement ce qu'elle appelle l'«abus spirituel». Le prêtre – pour la plupart, il s'agit d'un clerc, non d'un laïc – est un homme séduisant et séducteur. Il a une parole haute et forte, il énonce des «vérités» chaleureuses et réconfortantes. Il est le témoin d'un Dieu de miséricorde et de tendresse. Il est unique en son charisme, unique en son autorité. Il est le seul à parler et à utiliser ses dons exceptionnels, qui lui viennent d'une grâce de Dieu et qui confortent sa mission. Fort de ses dons, il appelle, il attire, il séduit, il conduit, il dirige. Il ne supporte aucune contradiction. Unique en sa mission, il tisse habilement ses réseaux ; il trouve un ou plusieurs évêques protecteurs ; il a sa réputation privilégiée à Rome !!! Il est intouchable. Même les cardinaux de la Curie romaine se mettraient à genoux devant lui pour recevoir sa bénédiction².

Une telle personnalité est un filet captateur pour la jeunesse, surtout pour cette jeunesse des années dites «glorieuses», celles de 1970, à l'orée de l'an 2000, celles des grands papes, surtout celles de Jean Paul II, appelé «leader charismatique», le fondateur des JMJ. Les jeunes, en quête de certitude, de stabilité, de tendresse, de pardon, accourent vers ces leaders, vers ces prêtres qui confessent par intrusion dans les consciences, qui donnent si facilement l'absolution, qui rassurent sur la tendresse de Dieu qui pardonne les fautes, surtout celles contre la chasteté, lesquelles ne seraient, après tout, qu'un témoignage de l'expression tangible de son amour !!!

Cette jeunesse vit de la parole de ces personnalités. Elle les gave d'admiration. Elle ostracise de son mépris toutes les oppositions. On ne touche pas au «père», il est l'envoyé de Dieu, le témoin privilégié de sa parole.

Mais ce «père» l'a trahie. Maître de son âme, tel qu'il le croit ou veut le croire, il cherche à devenir «maître» de son corps. Céline Hoyeau reste très sobre dans la description de ces gestes, qu'elle attribue à des gestes de trahison. On connaît cependant la chanson. Les touchers qui affleurent à peine les parties sensibles du corps et peu à peu s'insinuent dans l'intimité sexuelle, fellation et pénétration. De dirigée, la personne devient victime, de personne intéressante, elle devient l'obligée, de sereine dans l'affection, elle devient angoissée, de la fierté d'être l'unique, elle entre dans le chemin de la honte et de la culpabilité. Elle se sent déçue. Elle quitte le groupe. Elle s'enferme dans le silence.

Telle est la triste histoire que l'on nous raconte et que l'on ne finira plus de nous raconter. Céline Hoyeau est journaliste à *La Croix*. Son style est sobre. Ses descriptions sont pudiques. Elle sait se faire comprendre. Elle décrit bien ce qu'elle veut nous dire.

Un jugement sur l'Église

Comme il fallait s'y attendre, le livre se termine par un jugement sur l'Église, cette Église qui savait et qui n'a rien voulu laisser paraître. Cette Église qui, dans l'enchevêtrement de ses juridictions, ne sait plus ni juger ni sanctionner. Cette Église qui garde le secret,

Comme il fallait s'y attendre, le livre se termine par un jugement sur l'Église, cette Église qui cherche à séduire plutôt qu'à convertir.

2 - Voir le récit d'une rencontre entre le cardinal Somalo et le Père Marie-Dominique Philippe, p. 250-251.

alors qu'il faut rendre public le comportement de ses clercs, seul remède pour arrêter le phénomène. Cette Église qui cherche à séduire plutôt qu'à convertir ! Cette Église qui a peur des victimes et qui ferait tout pour les garder dans le silence ! Bref, cette Église qu'il faudrait «sauver» plutôt que d'attendre d'elle son propre «salut» ! Tel est le jugement que l'on ne manquera pas de lire. Il devient un classique !

Pourquoi ce jugement n'est-il pas adéquat ?

Il y a plusieurs raisons qui, en réalité, ne dépendent pas de Céline Hoyeau. La première est que l'Église ne doit jamais être jugée. Cela est indiqué dans le Droit canon à l'article 1404 : le Premier Siège n'est jugé par personne³. Car l'Église n'est ni un système politique, ni uniquement un corps social, c'est une société, dont le fondateur et le chef est le Christ lui-même, une société qu'il ne cesse de gouverner et à laquelle il ne cesse d'être présent. Les évêques dans leur ensemble, en tant qu'ils forment une conférence épiscopale, ne sont pas toute l'Église. S'ils jouissent, comme autorité constituée d'une Église particulière, des pouvoirs et des qualités du gouvernement ecclésiastique suprême, ils en jouissent en tant qu'ils restent unis, collégalement, au Vicaire du Christ et qu'ils agissent avec lui et sous son autorité (*cum Petro et sub Petro*).

Juger l'Église à partir des actes posés par un ou plusieurs évêques, c'est confondre les actes d'une personne avec l'institution qu'elle gouverne. Or ces actes relèvent d'une prudence humaine, même surnaturelle, et n'engagent jamais la vérité et le gouvernement ecclésial de l'Église. Le silence que l'on reproche à l'évêque est lié au respect du secret absolu du sacrement de la Réconciliation. Si l'évêque se croyait obligé, même par le pouvoir civil, de révéler les actes gravement déviants de certains de ses prêtres dont il connaîtrait, par plainte ou par rumeur, les fautes personnelles, il se mettrait dans un état d'indélicatesse à l'égard du secret sacramentel. Cela ne change rien à son devoir d'instruire une enquête et d'ouvrir un procès canonique, sans pour autant être obligé de les rendre publics. La peine qui peut s'ensuivre de la suppression de l'état clérical n'oblige pas au dévoilement de la conscience du sujet au for interne. Elle est rendue publique pour le bien de la communauté chrétienne. Le clerc déclaré coupable est jugé au for externe. Il reste sujet de droit, du secret sacramentel et même du secret professionnel. L'évêque n'est pas un dénonciateur, et le coupable n'est pas un pantin que l'on livre au mépris et à la haine des foules.

La deuxième raison vient de la pratique journalistique. Le journalisme met la nouvelle en exergue et l'analyse en raison de l'intérêt supposé de ses lecteurs. Or mettre dans le même panier Marcial Maciel Degollado, le Père Marie-Dominique Philippe, le Père Finet et le Père Pierre-Marie Delfieux, y joindre Ephraïm (Gérard Croissant) et Philippe Madre, c'est mettre au banc des accusés non seulement des personnes, mais toute la nouveauté et la fécondité que représentait, après Vatican II, le Renouveau charismatique et qu'il

Tous ces fondateurs ont produit une œuvre qui dure encore, même si chaque communauté est forcée de comprendre les difficultés et les faiblesses de son fondateur.

3 - Ce canon désigne le pape en tant que chef souverain de l'Église, mais s'il en est ainsi de son chef, on peut penser qu'il doit en être ainsi pour l'institution qu'il gouverne, et que juger l'Église reviendrait à juger le Christ lui-même.

représente toujours. Tous ces fondateurs ont produit une œuvre qui dure encore, même si chaque communauté est forcée de comprendre les difficultés et les faiblesses de son fondateur. On fait toujours l'erreur théologique extrêmement grave de confondre les grâces divines (*gratis datae*) qui sont données pour la naissance et la survie de l'œuvre avec celle qui est donnée pour la sanctification de la personne (*gratum faciens*). L'Église est toujours «une, sainte, catholique et apostolique», même si tous les papes ne sont ni canonisés, ni canonisables !

La troisième raison vient de l'absence d'une vraie connaissance de l'histoire de l'Église et même de l'état du monde occidental après la Deuxième Guerre mondiale. L'abus spirituel que dénonce Céline Hoyeau n'est pas une nouveauté dans l'Église. Il commence au début des premières communautés chrétiennes, avec les disputes⁴ au sujet des «circoncis» et des «incirconcis» (voir l'Épître aux Galates). Il se poursuit, entre autres, avec Tertullien et son adhésion au montanisme. On retrouve une forme grave d'abus spirituel avec Pélage, que combat l'évêque d'Hippone, Augustin. Si on franchit les siècles, le jansénisme et le rigorisme abusèrent de l'autorité spirituelle contre le probabilisme, plus libéral. Alphonse de Liguori apporta pour un temps l'équilibre. Mais le rigorisme marqua tout le XIX^e siècle.

On oublie ainsi tous les changements qu'apporte aux USA la guerre mondiale qui se termine en 1945, avec ses renouveaux intellectuels et religieux⁵. En Californie apparaissent l'école de Palo Alto et les fondateurs des nouvelles thérapies brèves de Milton Erikson. S'y ajoutent l'introduction du zen, les nouveaux critères de moralité et de religion, avec Michael Murphy, et l'influence mondiale du *Revivalism* aux USA. Du *Revivalism*, on passe à la naissance du Pentecôtisme en 1960 et à son entrée dans le Renouveau charismatique. Aux USA, au printemps 1966, deux membres laïcs de la faculté de l'Université Duquesne, les Drs William Storey et Ralph Keller, adhèrent au Réveil. En 1971, le mouvement entre en France à l'initiative de l'Union de prières de Charmes (Ardèche). C'est là que se tient la première Convention pentecôtiste internationale : deux catholiques y retrouvent 200 protestants évangéliques. La même année, à Brest, de retour des États-Unis, Xavier et Brigitte Le Pichon, deux scientifiques, fondent un groupe de prière, ce que fait aussi, à Fourvière, le jésuite américain Mike Cawdrey, attirant à lui ses deux confrères, Laurent Fabre et Bertrand Lepesant, les futurs fondateurs du Chemin neuf (1973) et du Puits de Jacob (1977). Le pentecôtisme catholique, né d'étudiants de l'université de Pittsburgh qui ont fait l'expérience de «l'effusion de l'Esprit» en 1966, vient de franchir l'Atlantique.

Pour comprendre toute l'histoire des «Communautés nouvelles», il faut remonter bien loin, non seulement aux influences du *Revival* américain, mais à tout le mouvement de la systémie dans l'école de Palo Alto, à l'influence du bouddhisme qui se croise, en Californie, avec ce brassage ethnique, psychologique et religieux de l'école de Palo Alto et de l'expérience de

Faire découler l'abus sexuel de toute autorité qui s'affirme est un jeu dangereux.

4 - Voir : Raymond E. Brown, John P. Meier, *Antioch & Rome*, Paulist Press, New-York/Ramsey, 1983 ; R. E. Brown, *The Churches the Apostles Left Behind*, Paulist Press, New-York/Ramsey, 1984.

5 - Voir : Marilyn Ferguson, *The Aquarian Conspiracy, Personal and Social Transformation in our Time*, Penguin Putman Inc, 1980.

l'humanisme d'Esalen. Est-ce une nouvelle forme d'autoritarisme, d'abus spirituel ? À première vue, cela n'apparaît pas. Dans l'Assemblée, chacun est libre de dire la prière inspiratrice de l'Esprit. Où est l'abus de pouvoir ? Si cela n'apparaît pas, est-ce à dire que cela n'existe pas ? En quoi cela engendrerait-il l'abus sexuel ? Dans le libéralisme sur lequel ce Revivalism repose, générateur d'une autorité «charismatique» qui se donne à elle-même sa propre loi et ses propres normes ? Alors, si l'Esprit agit en toute liberté dans mon âme, cela entraîne-t-il qu'Il libère les pulsions de la tyrannie du *super ego* et l'affranchit des contraintes sociales qui freinent la pulsion ? Avons-nous assisté à une énorme confusion du psychisme et du spirituel sans nous en apercevoir ? Ou peut-être, pour certains, à une confusion grave entre le vrai charisme du Renouveau et la libéralisation systémique des pulsions du Ça ! Ce n'est pas impossible ! Les recherches moins passionnées de l'avenir devraient nous apporter des lumières. Faire découler l'abus sexuel de toute autorité qui s'affirme est un jeu dangereux. L'autorité, même contraignante, ne fait pas de son auteur un pervers narcissique, ni un pervers sexuel.

Aline Lizotte

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr